

## CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 5 | VASSAN

# Compte rendu

**Séance du 10 juin 2025 à 19 h, au Centre communautaire de Saint-Edmond,  
situé au 579, chemin Saint-Edmond**

### **PRÉSENCES :**

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier

Mme Nicole Binet, conseillère de quartier  
M. Eric Dallaire, conseiller de quartier  
M. Gaétan Gignac, conseiller de quartier  
Mme Geneviève Larche, conseillère de quartier  
M. Serge Ross, conseiller de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications pour la Ville de Val-d'Or

### **ABSENCES :**

M. Douglas Simpson, conseiller de quartier

**ASSISTANCE :** 12 personnes

---

### **1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier de Vassan, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la rencontre à 19 h 02. En début d'assemblée, M. Douglas Simpson a mentionné sa démission pour cause de déménagement.

### **2- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par, M. Serge Ross de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION VAS2025-06-01**

### **3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la rencontre du 11 mars 2025**

Une lecture du procès-verbal est réalisée par M. St-Jules. Les suivis sont faits simultanément. Il est proposé par Mme Nicole Binet, appuyé par M. Serge Ross, d'adopter tel quel le compte rendu de la dernière rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION VAS2025-06-02**



## Suivis

- a. **Collecte déchets et rampes de mises à l'eau** : Un comité spécial a été mis en place afin de planifier l'aménagement des 17 rampes de mise à l'eau du secteur. Le mandat du comité consiste à établir un ordre de priorité pour les interventions à venir.
  - b. **Abat-poussière** : L'épandage de l'abat-poussière est en cours et se poursuivra jusqu'au 22 juin. Il a été demandé que l'épandage soit effectué sur toute la largeur de la chaussée.
  - c. **Bacs à fleurs – lac Malartic** : Le projet d'aménagement paysager est en voie de finalisation. L'eau doit être drainée, et les pierres doivent maintenant être disposées de manière uniforme. Une pépinière est requise pour le transport des roches. Cependant, le Service Sports et plein air ont commencé leurs travaux plus tard que prévu en raison de la météo. Les citoyens responsables du projet assureront le suivi avec M. Ian Bélanger, directeur du SSPA. Il est aussi suggéré d'installer une affiche artisanale, possiblement intitulée *Les riverains de l'Harricana* près de cette rocaille. Il faudra vérifier si un permis est nécessaire pour l'installation de cette affiche.
  - d. **Radar pédagogique** : Le principe d'installation d'un radar pédagogique a été approuvé par le conseil municipal, de même que le budget associé. L'appareil sera implanté en permanence aux entrées des villages. Dans une deuxième phase, l'installation d'un radar est souhaitable pour le secteur Saint-Edmond.
  - e. **Parc-en ciel** : Ce projet sera abordé en septembre. Une présentation par M. Ian Bélanger est prévue pour la prochaine rencontre du conseil de quartier, qui aura lieu le 16 septembre prochain.
  - f. **Virée du pont Champagne** : Une citoyenne, qui avait auparavant signalé la situation au conseil de quartier, a exprimé sa satisfaction à la suite des travaux réalisés. Elle a également tenu à souligner le professionnalisme des employés sur le terrain. Les gros débris toujours présents à proximité de la rampe seront retirés prochainement.
  - g. **Travaux au pont Champagne** : Aucune nouvelle information n'a été transmise concernant les travaux planifiés.
  - h. **Luminaires** : La demande de modification des luminaires a été transmise à la direction générale. Bien que les normes actuelles en ingénierie ne permettent pas encore certains ajustements, l'ingénieur a procédé à une réduction de la luminosité. Une approche plus globale sera considérée dans les projets afin de tenir compte de l'impact environnemental.
  - i. **Camion de cuisine de rue (Food truck)** : Malgré des réticences initiales, le projet de food truck a progressé grâce à une série de rencontres réunissant M. Jean St-Jules, M. Gaétan Gignac, M. Sébastien Lambert (propriétaire du camion), la direction du Service des permis, des inspections et de l'environnement, ainsi que la mairesse. Une solution a été trouvée, menant à une modification du règlement 2005-22 sur les colporteurs, vendeurs itinérants et commerçants non-résidents. Celle-ci inclura désormais la notion d'exploitant de cuisine de rue associé à un commerce. L'adoption de cette modification est prévue à la séance du conseil municipal du 16 juin. La persévérance de M. Lambert a été soulignée comme un élément clé dans l'aboutissement du projet, tout comme la proactivité du conseiller de quartier Gignac. Un message de solidarité a également été exprimé envers les organismes de Vassan : chacun a sa place et la collaboration est possible.
  - j. **Demande du Cercle des fermières** : Le décaissement demandé est en attente de l'installation d'un abonnement Internet.
  - k. **Nuisance – secteur Bourgade / Savoie** : Des démarches devront être faites auprès des propriétaires du terrain concerné avant l'installation de barrières. Le dossier, situé dans le district de Sullivan, sera transféré à M. Martin Lavoie pour le suivi.
- 4- **Demande de réduction de vitesse - Chemin Blanchette** : Il y a environ quatre semaines, un citoyen a contacté M. Jean St-Jules afin de signaler l'état préoccupant des accotements sur le chemin Blanchette. M. St-Jules s'est rapidement rendu sur place pour constater la situation, prendre des photos, et confirmer un important déficit d'entretien. Grâce à la disponibilité des fonds dans le budget d'exploitation, la Ville a pu mandater l'entreprise Norascon, qui a exécuté les travaux cet après-midi.



Par ailleurs, le citoyen a soulevé la question de la limite de vitesse actuelle, fixée à 70 km/h, qu'il juge inappropriée compte tenu du caractère résidentiel du secteur. Il propose une réduction à 50 km/h.

À la lumière de l'occupation du territoire et des préoccupations exprimées, le conseil de quartier recommande que le Comité consultatif de sécurité routière et de mobilité (CCSRM) étudie la possibilité d'abaisser la limite de vitesse sur le chemin Blanchette de 70 km/h à 50 km/h. Proposé par M. Eric Dallaire, appuyé par M. Gaétan Gignac.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## RÉSOLUTION VAS2025-06-03

### 5- Budget :

- a) **Trésorerie** : La mise à jour du solde de la petite caisse est de 744.40 \$.
- b) **Projets structurants : demande de décaissement** : Le budget discrétionnaire destiné aux projets structurants a été corrigé à la hausse pour permettre une allocation plus équitable entre les conseils de quartier. Auparavant, un montant de 2 500 \$ était partagé entre les districts de Vassan et de Val-Senneville. Puisque chacun de ces secteurs dispose de son propre conseil de quartier, et que les milieux communautaires y sont particulièrement dynamiques, une somme distincte est accordée à chacun.

Le conseil de quartier de Vassan dispose donc de 2500\$ annuellement pour ses projets. Étant donné qu'un déboursé de 1250\$ a été effectué en janvier 2025, le conseil de quartier demande le décaissement du solde de ce montant de 2500\$ pour l'année 2025 soit 1250\$. Le chèque doit être libellé au nom de Mme Geneviève Larche, désigné à titre de trésorière par le conseil de quartier. En raison d'une grève possible des postes, le chèque sera conservé à l'Hôtel de Ville jusqu'à ce qu'il soit récupéré en personne. Proposé par M. Serge Ross, appuyé par M. Gaétan Gignac.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## RÉSOLUTION VAS2025-06-04

### 6. Demande éclairage - Parc Arc-en-ciel :

Le conseil de quartier demande d'avoir un éclairage au-dessus du terrain de basketball au Parc Arc-en-ciel. Celui-ci pourrait être fixé après le poteau d'Hydro-Québec et être muni d'une minuterie extérieure avec cellule photoélectrique afin de permettre aux enfants de jouer plus longtemps le soir. Proposé par M. Serge Ross, secondé par M. Eric Dallaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## RÉSOLUTION VAS2025-06-05

7. **Pont 119 – Situation et suivi** : Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a confirmé par courriel que le pont 119 demeurera fermé jusqu'à nouvel ordre. Des blocs de béton ont dû être installés, car certains résidents continuaient d'y circuler malgré l'interdiction. Le ministère indique qu'une inspection ne pourra être effectuée avant plusieurs semaines, en raison du niveau élevé de l'eau. De plus, la capacité portante actuelle du pont serait insuffisante pour permettre le passage sécuritaire de la machinerie agricole.

M. Jean St-Jules assurera un suivi et tiendra le conseil informé des développements. Les citoyens insistent sur l'importance de réparer ce pont rapidement, puisqu'il s'agit du seul chemin de déviation possible en cas d'accident ou d'urgence dans le secteur et du préjudice causé aux agriculteurs et aux résidents.



**Résolution – Pont 119 :** Le conseil de quartier de Vassan demande à la Ville de Val-d’Or d’intervenir auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) afin de prioriser la réparation du pont 00119, considérant :

- l’urgence de la situation,
- le préjudice causé aux agriculteurs locaux et aux résidents,
- et l’importance de ce chemin pour la circulation d’urgence et l’accès des véhicules d’intervention.

Proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par Mme Nicole Binet.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION VAS2025-06-05**

## 8. Demande - Clé du Centre communautaire de Saint-Edmond :

Le conseil de quartier demande au Centre communautaire de Saint-Edmond de lui remettre une clé afin de faciliter l’accès aux locaux lors des rencontres.

Proposé par M. Serge Ross, appuyé par M. Eric Dallaire.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION VAS2025-06-06**

## 9. Varia

- Motion de remerciement - Conseiller Douglas Simpson :** Le conseiller Douglas Simpson a annoncé son départ lors de la présente rencontre. Le président du conseil de quartier a tenu à souligner l’implication exemplaire de M. Simpson, bénévole engagé au sein de sa communauté depuis de nombreuses années. Une lettre de remerciement lui sera transmise au nom du conseil de quartier.
- Point personnel du président au nom du conseil de quartier :** Au nom du conseil de quartier, le président a tenu à féliciter Mme Geneviève Larche, récipiendaire du prestigieux prix Filon Paul-Giroux lors du Gala de l’entreprise. Ce prix souligne son engagement exceptionnel dans la communauté, notamment par son implication dans les paniers de Noël, le conseil de quartier et divers organismes culturels. Une lettre de félicitations a été lue à Mme Larche par le président, au nom du conseil de quartier, suivi d’une chaleureuse main d’applaudissements.

## 10. Questions, interventions du public

Aucune intervention.

## 11. Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le mardi 16 septembre 2025 à 19 h, au Bistro de Vassan, situé au 504, route 111.

## 12. Levée de l’assemblée

L’ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Nicole Binet, appuyé par M. Eric Dallaire, de lever la séance. Il est 19 h 54.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION VAS2025-06-07**

---

CHANTAL GAINARD  
Secrétaire d’assemblée

